



## Les survivants et familles des victimes sont stupéfaits d'un amendement incomplet et inefficace ayant supposément pour but d'interdire les armes d'assaut

*L'amendement édulcoré remplaçant les amendements G-4 et G46 au projet de loi C-21 constitue une victoire pour le lobby des armes à feu*

**Montréal, le 1<sup>er</sup> mai 2023** — Les familles des victimes, les témoins, les survivants et survivantes de la fusillade de masse qui a eu lieu en 1989 à **Polytechnique**, dont le combat pour faire interdire les armes d'assaut au **Canada** dure depuis plus de trente ans, ont fait part de leur stupéfaction devant ce qu'ils et elles considèrent comme une reddition totale du gouvernement **Trudeau** devant [la position fourbe du NPD](#) sur la question de l'interdiction des armes d'assaut.

« L'amendement proposé par **Marco Mendicino, ministre de la Sécurité publique**, ne constitue nullement une interdiction des armes d'assaut, une mesure que les **Libéraux** et **néo-démocrates** se sont tous deux engagés à adopter. Ils ont plutôt proposé une définition édulcorée qui ne touche que les modèles futurs et qui pourra facilement être contournée [[voir l'annexe C](#)], abandonnant ainsi l'idée d'interdire [les milliers d'armes d'assaut actuellement en circulation](#) – celles qu'on a exemptées de façon arbitraire en 2020, » a déclaré **Nathalie Provost**, une survivante de la fusillade de masse de **Polytechnique** qui a reçu quatre projectiles de l'assaillant.

« Il s'agit-là d'une trahison additionnelle à l'égard de toutes les victimes des fusillades de masse, à **Polytechnique**, **Dawson**, la **Grande Mosquée de Québec**, qui ont lutté pendant des années pour interdire les armes de type militaire, ainsi qu'à l'égard d'une [forte majorité](#) de **Canadiens** qui ne désirent pas retrouver de telles armes à feu dans notre collectivité.

Même si, le 25 avril 2023, **Jagmeet Singh**, le **chef du NPD** a maintes fois déclaré qu'avec son parti, il appuyait catégoriquement l'interdiction des armes d'assaut, il a refusé de répondre aux questions répétées des journalistes [[à 17:18](#), [19:20 \(SKS\)](#), [19:39](#), [20:30](#) et [21:33](#)] concernant sa position sur les armes d'assaut actuellement sur le marché. Les amendements G-4 et G46 auraient éliminé les exemptions qui se trouvent dans les décrets de 2020 et qui sont à la source de ce problème et auraient mené à l'ajout de [482 modèles](#) additionnels qui étaient énumérés dans l'amendement G-46.

« Nous ne pouvons que conclure que **M. Singh** a menti la semaine dernière lorsqu'il a [déclaré](#) que son parti appuyait l'interdiction des armes d'assaut, et que les **Libéraux** ont succombé au refus voilé du **NPD** d'appuyer une telle interdiction quand le parti a dû faire face à l'occasion d'agir concrètement, » a continué **Mme Provost**.

« Je les ai crus en 2022. Nous les avons tous crus, malgré [ce qui s'est passé antérieurement](#). C'est pour cela que nous avons accordé notre appui au projet de loi C-21. En qui pouvons-nous avoir confiance maintenant ? Vers qui pourrions-nous nous tourner pour défendre la sécurité de tous les Canadiens devant un marché des armes en pleine expansion, une croissance des tensions sociales et un mouvement proarmes qui ne cesse de s'affirmer ? Les tueries quotidiennes aux États-Unis ne nous

rappellent-elles pas que nous devons agir concrètement, une fois pour toutes ? Je suis dévastée, » ajoute la **porte-parole de PolySeSouvient**.

« Une interdiction incomplète et inefficace des armes d'assaut futures et l'absence d'interdiction sur celle qui existent actuellement signifie que de nouveaux modèles se retrouveront sur le marché et que de centaines de modèles demeureront autorisés et libres de restrictions, y compris le **tristement célèbre SKS**, une arme militaire datant de l'époque soviétique qui a récemment servi dans plusieurs tueries au **Canada**, impliquant notamment onze (11) policiers, dont **six sont décédés**, au cours des sept dernières années, » a souligné **Boufeldja Benabdallah, cofondateur de la Mosquée de Québec**.

« Ça fait trente ans que je me bats, ma famille à mes côtés, pour faire interdire ces armes. J'ai perdu Jim, mon mari, qui ne pourra jamais voir l'issue de notre lutte. À l'automne 2019, nous avons cru gagner quand les Libéraux ont annoncé, en grande pompe, qu'ils interdiraient toutes ces armes de guerre et qu'ils institueraient un programme de rachat obligatoire à cet égard. Il s'agissait alors d'un mensonge. Ils ont menti à nouveau en 2023 quand ils se **sont engagés à amender le projet de loi C-21 pour mener** à une interdiction globale. Puisque le **Bloc québécois** appuie une interdiction globale, les **Libéraux**, s'ils le désiraient, détiennent un nombre suffisant de votes. Ils ont plutôt opté pour l'opportunisme politique aux dépens de l'intérêt public, » déclare **Suzanne Laplante-Edward, mère d'Anne-Marie, tuée à Polytechnique**.

« Plutôt que de respecter les **promesses électorales** qu'ils ont faites aux **Canadiens** à l'égard de l'interdiction des armes d'assaut, **Justin Trudeau** et **Jagmeet Singh** ont choisi de laisser ces engins de mort au sein de notre collectivité, sans doute afin d'en récolter un avantage politique : dans le cas de **Justin Trudeau**, de préserver le soutien du **NPD** pour son gouvernement minoritaire à la Chambre des Communes, et dans le cas de **Jagmeet Singh**, d'amadouer ses députés provenant de comptés ruraux et nordiques où une campagne de **désinformation** menée par le lobby des armes a semé la controverse sur la question de l'interdiction des armes d'assaut, » avance **Meaghan Hennegan**, qui a survécu à la fusillade de **Dawson**.

« Ces amendements édulcorés constituent une victoire pour le lobby des armes à feu. Les propriétaires d'armes d'assaut prohibées qui font l'objet d'un rachat se serviront tout simplement des fonds pour en racheter de nouvelles, et il sera beaucoup plus facile pour un futur **gouvernement conservateur** de légaliser à nouveau les armes d'assaut puisqu'il y en aura déjà des milliers en mains privées. Essentiellement, la signification de cet amendement grandement affaibli est que les armes à feu de style arme d'assaut demeureront présentes dans nos communautés partout au **Canada** pour des décennies à venir. Conséquemment, les **Canadiens**, y compris les agents de police, seront soumis à un risque accru d'être tués ou sérieusement blessés par une arme à feu de style arme d'assaut, qu'ils soient dans un lieu de culte, un centre commercial ou ailleurs au sein de la collectivité. Ces amendements édulcorés reflètent l'échec de l'autorité politique du **premier ministre Trudeau**, » conclut **Nathalie Provost**.

Information :

Nathalie Provost: 514-796-0142

Heidi Rathjen: 514-816-7818